



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 avril 2021

« Transitions Collectives » : lancement d'un premier projet de reconversion de salariés entre les groupes Derichebourg et Korian

Annoncé lors de la deuxième conférence du dialogue social le 26 octobre 2020 et co-construit avec les partenaires sociaux, le dispositif « Transitions Collectives » vise à accompagner la reconversion de salariés d'entreprises qui connaissent une baisse d'activité vers des secteurs qui recrutent dans un même bassin d'emploi. Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, a participé au lancement du premier projet de reconversion de salariés entre les groupes Derichebourg et Korian, en présence de Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie.

Avec « Transitions Collectives », l'État mobilise 500 millions d'euros sur deux ans dans le cadre de France Relance pour accompagner les entreprises faisant face à des mutations économiques et permettre aux salariés dont l'emploi est fragilisé d'être accompagnés dans une reconversion vers des secteurs qui recrutent dans un même bassin d'emploi. Les salariés en reconversion conserveront leur rémunération et leur contrat de travail pendant toute la durée de la formation.

Afin de leur garantir des parcours de reconversion sécurisés vers des métiers porteurs, l'État financera – en fonction de la taille de l'entreprise – tout ou partie des projets de reconversion :

- 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés ;
- 75% pour les entreprises de 300 à 1000 salariés ;
- 40% pour les entreprises de plus de 1000 salariés.

Les groupes Korian et Derichebourg sont les premiers à se saisir de cette innovation sociale et à lancer un projet de « Transitions Collectives ». Ils sont accompagnés dans cette démarche par l'association « Transitions Pro Ile-de-France », par la plateforme départementale INVIE et par le service de Conseiller en évolution professionnelle (CEP) d'Ile-de-France.

Les salariées volontaires du groupe Derichebourg suivront ainsi une formation rémunérée d'une durée de 14 mois pour se reconvertir vers le métier d'aide-soignante. A l'issue de cette formation, et après obtention de leur diplôme d'État, elles seront recrutées en CDI au sein du groupe Korian.

Actuellement en temps partiel, ces salariées seront rémunérées sur la base d'un temps plein tout au long de leur formation.

Patrick Martin, président délégué du Medef, et Yvan Ricordeau, secrétaire national de la CFDT, ont rappelé l'implication des partenaires sociaux dans la construction de « Transitions Collectives » et salué l'aboutissement de ce projet.

« Je me réjouis de voir le dispositif « Transitions Collectives » devenir réalité. Grâce au projet des groupes Derichebourg et Korian, des dizaines de salariées vont pouvoir s'engager dans une reconversion vers un secteur où les besoins de recrutement ne manquent pas, sans avoir à connaître le choc du licenciement. Cela confirme que le dispositif de « Transitions Collectives » est une innovation sociale majeure au service des salariés, des entreprises et des territoires. J'invite toutes les entreprises qui connaissent une baisse d'activité à s'en saisir » **déclare Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.**

« « Passerelles » propose un parcours diplômant rémunéré, un nouveau métier et des perspectives d'avenir stables à des salariés affectés par la réorganisation de leur entreprise. C'est le prolongement naturel des nombreuses innovations lancées par Korian ces dernières années pour attirer des nouvelles compétences dans les métiers du soin, aux besoins croissants » **déclare Sophie Boissard, Directrice Générale de Korian.**

« Nous avons à cœur notre rôle d'employeur engagé. A cet effet nous déployons des dispositifs afin d'accompagner nos collaborateurs, et ce, dans toute la diversité de leurs projets professionnels. Nous encourageons ainsi la pluralité des expériences et les changements d'environnement contribuant à enrichir les parcours. L'opportunité d'être acteur d'un projet de reconversion professionnelle et de valoriser ainsi des passerelles de compétences d'un métier à l'autre et l'accès à un contrat temps plein en est la parfaite illustration » **déclare Boris Derichebourg, président de Derichebourg Multiservices.**

Contact presse :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet d'Élisabeth Borne

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

127, rue de Grenelle

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.